Les écolos accusent l’État français d’être responsable du prétendu réchauffement climatique

écrit par Christian Navis | 14 avril 2025

Pas si fous les bolchos verdâtres. En tablant sur la bienveillance de juges de leur bord, ils ont trouvé un moyen simple et rapide de s'enrichir. Puisque l'État est incapable d'empêcher la terre de se réchauffer, il doit raquer. En versant des compensations financières non imposables aux givrés les plus fondus.

Des procès qui évoquent le synopsis d'une dystopie post-apocalyptique

Chaque cas est révélateur du climat d'assistanat général qui voudrait que chacun soit protégé des aléas de la vie par Big Brother. Même contre des phénomènes naturels. Auxquels lesquels les humains ne peuvent s'opposer. Mais le bon sens a déserté les médias et les prétoires.

Marie Le Mélédo, 37 ans, ancienne architecte, ignorait les coefficients de retrait des matériaux. Elle avait acheté un appartement en Seine-Saint-Denis en 2018. Deux

ans plus tard, celui-ci s'est fissuré. Selon elle, en raison de la sécheresse. Une mésaventure à laquelle on compatit. En se demandant pourquoi elle n'a pas allégué un éventuel défaut de construction, ou une négligence de l'agent immobilier ou du notaire tenus de fournir une information exhaustive.

Même histoire avec la maison de **Mohamed Benyahia** dans la Sarthe. Détériorée par un retrait-gonflement des argiles, attribué à la succession des sécheresses et des pluies. Ce franco-algérien de 64 ans dit entendre des craquements flippants et observe des lézardes de plus en plus profondes. C'est bien triste ce qu'il lui arrive. Mais de quoi le gouvernement français est-il coupable ?

Pour ces deux requérants, parmi une douzaine d'autres plaideurs, l'État aurait manqué à ses obligations. Parce que ses plans de lutte contre le changement climatique auraient dû empêcher (comment ?) la terre de se réchauffer.

Si tu t'enrhumes en hiver ou si tu chopes un coup de soleil en été, Macron est coupable !

Les *victimes climatiques* comme la gauche les désigne, espèrent que des juges les entendront. Puisque des cours ont déjà condamné à des peines d'emprisonnement ferme et des amendes faramineuses des maires qui n'avaient pas su stopper les grandes marées d'équinoxe inondant des maisons en bord de plage. D'autres édiles ont morflé pour n'avoir pas empêché des arbres de se jeter tout seuls sur des bagnoles.

Terminé le concept de **force majeure** qui remontait à Saint-Louis. On doit trouver absolument un coupable pour tout. Sauf quand il s'agit des crapules de la nomenklatura, exonérées de toute responsabilité pour des broutilles telles que le sang contaminé, la remise en

liberté d'assassins récidivistes ou les faux vaccins qui tuent.

On retrouve à la manœuvre toutes les organisations anti-France. À commencer par les hors-la-loi de Green Piss qui mènent le bal. Heureux comme des voyous en France.

Certains, venus clandestinement de l'étranger, pénètrent par effraction dans les installations d'une centrale nucléaire, un délit passible de **cinq ans de prison et 75.000 euros d'amende.** Avec des *éléments incontrôlés* qui caillassent les gendarmes. La justice implacable avec les patriotes français pour un mot de travers, leur inflige des sanctions symboliques. Quand, aux USA, ces malfaisants écopent une **amende de 665 millions de dollars.**

Une autre organisation internationale qui prétend sauver la planète, **l'OXFAM** attaque aussi devant les tribunaux la France qui la gave de subventions. Moins que l'Eurocrature toutefois. Six milliards alloués par Pustula la Hyène. Un pourboire de garçon de café, en comparaison de ce qu'elle a refilé à son pote Bourla de Pfizer.

La directrice générale d'OXFAM est Cécile Duflot dont la ridicule voix de crécelle masque mal son agressivité de gaucharde. Nullement concernée quand des **nervis de sa société de bienfaisance** sont poursuivis pour tabassage d'adversaires et viols de jeunes personnes. Au Bangladesh, au Népal, aux Philippines, en Haïti, au Soudan… De lointaines contrées où ces crimes ne suscitent pas la réprobation de Karim Abdul Ahmed Khan et de son tribunal fantoche.

Même les bolchos du Monde, qui ne sont pas a priori hostiles aux escrolos, parlent d'une **véritable culture du viol** au sein de cette organisation. Rien de nouveau

sous le soleil. Du temps de Kouchner, certains *philanthropes* et*bénévoles* puisaient dans le vivier africain des garçonnets et des fillettes pour satisfaire leurs perversions.

Le troisième lascar de cette trilogie de super héros s'appelle **« Notre Affaire à tous »**. Un nom bien prétentieux pour une coquille vide qui ne réunit que 400 adhérents. Mais emploie onze salariés. Et lance des procédures tous azimuts. Contre les armadas d'avocats de Total, BNP, Arkema, et de l'État français. Où trouvent-ils le fric ? Question rhétorique. Cette association à but non lucratif vit de dons. Mais ne délivre pas de reçu fiscal à ses généreux donateurs.

Bien entendu, tous les requérants se disent désintéressés. Ce n'est pas le pognon qui les motive. Ils veulent juste sauver la planète. Leur objectif altruiste serait d'obliger la France à combattre avec plus de vigueur le prétendu réchauffement climatique. Comment ? Avec plus décrets, plus de fonctionnaires, plus de parasites, plus de profiteurs et de délateurs…

Selon eux, l'État serait tenu de protéger les citoyens contre le réchauffement climatique. Alors qu'il ne les protège pas des terroristes, des surineurs, des violeurs et des racketteurs.

Donner dans le catastrophisme pour terroriser les esprits simples dépourvus de bagage scientifique et de culture historique est une recette imparable. Comme avec le virus et les vilains Russes. On monte en épingle sur les télés de propagande des sinistres naturels petits ou grands, sans en exposer les causes réelles. Et on n'invite pour les commenter que des militants écolo-gauchistes fanatiques.

Champs inondés, incendies de forêts, fissures dans les

immeubles, eaux polluées, coupures d'électricité, tempêtes, ouragans, canicules qui trucident les vieux… Les images se multiplient. Avec cette absurdité qui fait grincer les dents des physiciens de l'atmosphère : la France se réchaufferait plus vite que le reste du monde !

La hausse moyenne des températures en France a été de l'ordre de 1,5 °C depuis 1860, déclin du petit âge glaciaire. Des cycles classiques. Comme partout ailleurs. Et c'est 4 à 5 degrés de moins que pendant l'optimum médiéval. Alors que, depuis quelques années, les indices montrent une stase et une tendance à la baisse des températures.

La dictature macronarde pourrit la vie des gens avec ses ZFE et ses guimbardes électriques pour obéir aux diktats des Boches de Bruxelles, mais ça ne suffit pas aux escrolos.

Dans un premier jugement en février 2021, le tribunal administratif de Paris avait déclaré l'État coupable et avait ordonné que soient compensés au 31 décembre 2022 au plus tard, 15 millions de tonnes d'équivalent CO2 émis en trop, selon les calculs fantaisistes de quelques réchauffards hystériques.

Les ONG désintéressées exigeaient 1,1 milliard d'euros. Estimant que ce jugement n'avait pas été correctement appliqué, attribuant le ralentissement du volume des gaz à effets de serre à un hiver doux. L'antithèse du GIEC qui prétend que le CO2 augmente avec la température, ce qui est un non sens scientifique. Il faudrait entraver le développement des pays émergents, dont l'Inde et la Chine, pour réduire le CO2.

Ces ONG monomaniaques accusaient l’État de mollesse dans la chasse au CO2. Qui loin d’être un poison est l’aliment de base des plantes. Avec l’eau et le rayonnement solaire. Avec moins de CO2, les plantes dépériraient, causant une rupture de la chaîne alimentaire, et une grande partie de l’air que nous respirons ne se renouvellerait plus.

Dans un jugement de fin 2024, le tribunal a considéré que la réparation du « préjudice écologique » (encore un concept idéologique) a été tardive mais complète. Puisque l’État a mis en œuvre des mesures coercitives faisant baisser les émissions de CO2 de 2,7 % en 2022 et de 4,3 % en 2023. Grâce à la traque aux bagnoles, aux fermetures d’usine, à l’abandon de grands chantiers, et au flicage des propriétaires d’immeubles. Bienvenue au nouveau Moyen Âge !

Christian Navis

https://climatorealist.blogspot.com/

https://ripostelaique.com